

NATURA 2000

Baie du Mont-Saint-Michel

Document d'objectifs



6

ESPECES VEGETALES

Le Fluteau nageant *Luronium natans*

Espèce protégée en France, annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore : espèce prioritaire, Convention de Berne.

DESCRIPTION DE L'ESPECE

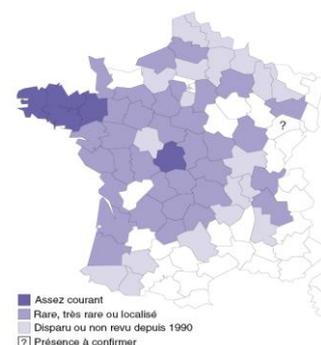
La morphologie de la plante varie en fonction de la situation écologique (milieu aquatique, amphibie ou émergé). Les feuilles de la base, immergées sont sans pétiole, translucides, vert pâle, de 5 à 15 cm de long, étroites (2-3 mm de large). Les flottantes sont généralement ovales ou lancéolées, de 1 à 4 cm de long sur 1 à 2 cm de large et présentent 3 fortes nervures arquées. Les fleurs de 7 à 18 mm de diamètre sont solitaires (une par pétiole) et montrent 3 pétales arrondis blancs (à blanc-rosé) à base jaune.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le Flûteau nageant est une espèce endémique européenne à caractère atlantique dont l'aire couvre les pays de l'Europe tempérée occidentale et centrale.

En France, les populations de *Luronium natans* se situent principalement en plaine ou à faible altitude. L'espèce est actuellement présente de manière très éparse dans une quarantaine de départements. Elle est absente de toute la zone méditerranéenne et des hautes montagnes (Alpes, Pyrénées). On la trouve toutefois dans le Massif central jusqu'à 1200 m d'altitude.



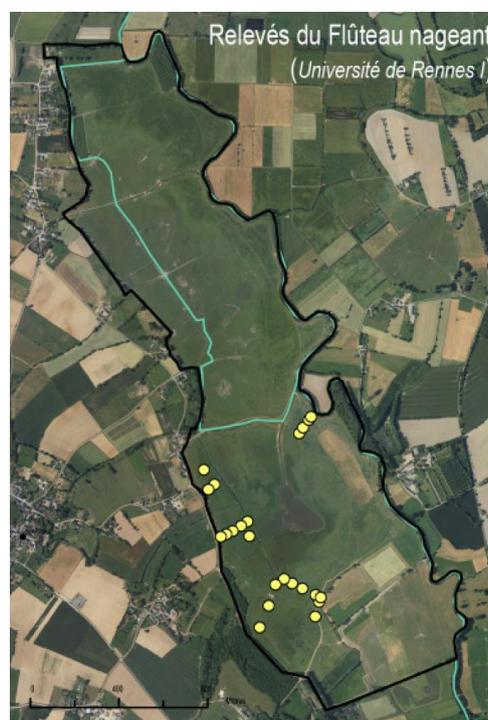
ÉTAT DES POPULATIONS

Au niveau de l'Europe, la Grande-Bretagne et la France hébergent la majorité des populations. *Luronium natans* est généralement cité partout comme rare. Disparu de plusieurs pays (Tchécoslovaquie, Roumanie), il est considéré comme en régression généralisée dans l'ensemble de son aire de répartition.

En France, les régions dans lesquelles la plante semble la plus fréquente sont la Bretagne et la région Centre (Brenne et Sologne). Bien que la plupart des ouvrages la mentionnent comme assez commune dans ces régions, son statut n'y est pas connu avec certitude. Elle est également encore relativement répandue dans le nord de la Loire-Atlantique. Pratiquement partout ailleurs, l'espèce est considérée comme rare ou très rare.

L'ensemble de la communauté scientifique s'accorde pour considérer qu'il s'agit d'une espèce en régression généralisée sur le territoire français.

Le marais de Sougeal présente une belle population de Fluteau nageant qui se répartit sur plus d'une vingtaine de stations au sein des fossés du sud du marais (cf. carte ci-contre des stations en 2007). Les stations recensées occupent le plus souvent de petites surfaces. Les plus fortes densités en *Luronium natans* sont trouvées pour les profondeurs les plus faibles. Le suivi de l'espèce suite à des opérations de curage de certaines de ses stations montre un fort potentiel de régénération à partir notamment du sédiment.



CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Le Flûteau nageant est une plante vivace, stolonifère, dont le rhizome subsiste sous l'eau l'hiver. La colonisation de l'espace par la plante se fait par l'enracinement de sa tige au niveau des noeuds, ainsi que par la formation de stolons qui produisent à intervalles réguliers des touffes de feuilles.

La floraison a lieu de mai à septembre (voire octobre). Elle est extrêmement variable selon les conditions écologiques et les localités dans lesquelles se trouve le Flûteau.

HABITATS

Le Flûteau nageant est une espèce aquatique ou amphibie : il est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. On l'observe principalement dans des eaux peu profondes et dans des milieux d'eau stagnante : lacs, étangs, mares, auxquels on peut ajouter fossés, bras morts de cours d'eau, chemins piétinés et ornières de tracteurs. Il se développe également dans des milieux d'eau courante : dans le lit ou parfois en bordure de cours d'eau le plus souvent à pente et courant faibles.

Sur le marais de Sougeal les populations de Flûteau nageant s'observent dans trois catégories de stations (Mony et Clément, 2007). Des populations s'établissent près des berges des fossés lorsque la pente n'est pas trop abrupte, d'autres s'établissent sur des radeaux flottants de Glycérie ou d'Agrostide au niveau de secteurs en cours fermeture, puis d'autres stations se situent sur le canal principal à l'étiage, celles-ci sont alors très dépendantes des conditions de pluviométrie.

L'Oseille des rochers *Rumex rupestris*

Espèce protégée en France, annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore : espèce prioritaire, Convention de Berne.

DESCRIPTION DE L'ESPECE

L'oseille des rochers est une plante glabre pouvant atteindre 80 cm de hauteur à tige dressée à courts rameaux. Les feuilles sont d'un vert glauque, entières et épaisses ; les basales sont pétiolées à limbe* allongé et étroit, atténuées aux extrémités ; les caulinaires* sont plus étroites et sessiles.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'Oseille des rochers est une espèce littorale eu-atlantique uniquement présente en Europe de l'Ouest. En France, son aire de répartition suit les côtes atlantiques de la basse Normandie à la Gironde. Quelques localités sont répertoriées dans les départements suivants : Manche, Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée, Gironde.

L'Oseille des rochers est notée par De Foucault et mentionnée dans l'Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie sur le site des falaises de Carolles-Champeaux.



ÉTAT DES POPULATIONS

Statut : vulnérable en Europe et en France, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France

Au niveau mondial, l'espèce semble être en régression, notamment dans les îles Britanniques. En France, les populations des différents départements du Massif armoricain semblent conserver une relative stabilité.

Deux stations d'oseille ont été répertoriées au bas des falaises de Champeaux entre Sol Roc et la plage de Saint-Michel en 1999. Un pied d'oseille a été revu en 2006 dans ce secteur.

CARACTÈRES BIOLOGIQUES

L'Oseille des rochers est une plante vivace strictement herbacée de type hémicryptophyte* scapiforme, dont les méristèmes affleurent à la surface du sol durant la mauvaise saison. La floraison s'échelonne de juillet à septembre. Les graines demeurent sur le pied mère jusqu'à la fin de l'automne (décembre) et sont ensuite disséminées aux alentours du pied mère. C'est l'unique mode de reproduction de l'espèce.

HABITATS

Cette espèce des falaises maritimes est caractérisée par une écologie stricte, dépendant notamment de la salinité de l'air et de l'humidité du substrat. La Patience des rochers est une espèce hygrophile et halonitrophile nécessitant au minimum une aspersion par les embruns. Elle est située entre le niveau des marées de vives eaux et la limite supérieure de l'étage aérohalin*. Conjointement, le système racinaire ne s'accommode que d'un substrat constamment humidifié par des suintements d'eau douce arrivant à la faveur des fissures. Elle se développe principalement sur des roches d'altération de la roche mère et sur des substrats de nature argileuse, sableuse.

L'Oseille des rochers est souvent associée à des espèces hygrophiles comme le Jonc maritime (*Juncus maritimus*), le Glaux maritime (*Glaux maritima*), le Samole de Valerand (*Samolus valerandi*) et des espèces nitrophiles telles que la Bette maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), le Cranson du Danemark (*Cochlearia danica*).